

Niveau :	<b>LICENCE</b>					<b>année</b>
Domaine :	Sciences humaines, lettres, langues					<b>L3 180 ECTS</b>
Mention :	Lettres					
Parcours :	Lettres classiques					
Volume horaire étudiant :	165 h	433 h	h	h	h	<b>598 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Estelle Oudot Professeure de grec ☎ 06.20.98.09.06 <a href="mailto:estelle.oudot@u-bourgogne.fr">estelle.oudot@u-bourgogne.fr</a>	Julia Blondel  ☎ 03.80.39.55.84 <a href="mailto:julia.blondel@u-bourgogne.fr">julia.blondel@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	UFR Lettres et Philosophie

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La licence de Lettres, parcours lettres classiques, a pour objectif de fournir aux étudiant.e.s, une solide formation conjointe dans les domaines des langues et littératures de l'Antiquité (latin et grec) et des littératures française, francophone et européenne. **Ce parcours se caractérise en effet par une trivalence français-latin-grec.** A ces connaissances s'ajoute une formation aux outils et aux notions utiles à l'analyse des textes, ainsi qu'aux méthodes nécessaires aux capacités rédactionnelles et orales. Il s'agit de conduire les étudiant.e.s à une maîtrise de l'écrit et de l'oral, à une meilleure compréhension des enjeux littéraires, culturels et artistiques des mondes antiques, ainsi que des mondes modernes et contemporains, dont ils forment le socle, et à un développement de leur esprit critique et scientifique.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Poursuite d'études possibles :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Lettres est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

➤ Master Recherche :

Master recherches Lettres classiques. Préparation à l'agrégation de lettres classiques. Doctorat en latin, en grec, en linguistique ancienne ou en littérature française ou comparée.

➤ Master MEEF :

Master MEEF 1<sup>er</sup> degré (préparation au concours de professeur des écoles) ou second degré (préparation au CAPES lettres, option lettres classiques).

➤ Masters professionnels :

Master « métiers du livre » (M2 existant à l'uB ; visée d'insertion professionnelle dans l'édition et les librairies...).

➤ Concours des écoles de journalisme :

Les concours de journalisme (ESJ Lille, ESJ Paris...) recrutent à bac + 2, mais un niveau bac + 3 est bienvenu. Le concours demande de bonnes connaissances en français, mais aussi une solide culture générale et des qualités d'analyse et de synthèse, que permet d'acquérir efficacement la Licence de Lettres.

➤ IPAG (Institut de préparation à l'Administration Générale) :

La Licence de Lettres prépare parfaitement aux concours administratifs, notamment à l'entrée à l'Institut de préparation à l'Administration Générale. Les qualités rédactionnelles, les capacités de synthèse que fournit la Licence de Lettres, sont fortement valorisées dans ces concours. Le choix d'une UE d'ouverture de droit complètera le profil de l'étudiant.e.

Autres débouchés possibles :

➤ Métiers de l'art et du spectacle : théâtre, cinéma.

➤ Métiers du secteur médico-social : orthophoniste, éducateur-trice, assistant.e social.e.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

En latin, grec et linguistique ancienne : connaissance solide de ces deux langues (morphologie, syntaxe, style, histoire) ; capacité de traduction ; connaissance des grandes œuvres des littératures grecque et latine, des principaux courants littéraires, des grands faits de l'histoire et de la civilisation de la Grèce et de Rome.

En littérature, culture et arts : connaissance des principaux moments et enjeux de l'histoire et de l'histoire littéraire ; connaissance des principaux contextes culturels.

En explication de texte : identification des spécificités d'un texte dans une œuvre complète, définition d'une problématique, contextualisation, analyse linéaire des effets de forme-sens.

En commentaire composé : identification des spécificités d'un texte dans une œuvre complète, définition d'une problématique, contextualisation, organisation des analyses dans un raisonnement structuré.

En dissertation sur un problème général de littérature ou de culture : analyse et discussion d'un énoncé, capacité à actualiser un programme littéraire ou culturel, capacité à organiser un raisonnement articulant exemples et réflexions abstraites.

Compétences en une langue étrangère (niveau B2 attendu) et en informatique (C2i).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Approfondissement de la technique de la version latine et grecque ; étude d'une œuvre ou d'un thème dans les littératures latine et grecque ; étude d'un fait de civilisation ou d'histoire latine et grecque ; approfondissement des connaissances en linguistique ancienne.

En littérature, culture et arts : connaissance approfondie des principaux moments et enjeux de l'histoire littéraire, des principaux contextes culturels.

En explication de texte : maîtrise de l'exercice.

En commentaire composé : maîtrise de l'exercice

En dissertation sur un problème général de littérature ou de culture : maîtrise de la dissertation.

Compétences en une langue étrangère (niveau B2 attendu).

### Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Lettres est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne

#### ■ de plein droit :

Obtention de la L2 (60 ECTS) ou le cas échéant d'un semestre de la L2 (S1 ou S2) et de 20 ECTS de l'autre semestre avec validation complète de l'UE1.

#### ■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

### Organisation et descriptif des études :

#### ■ Schéma général :

Chaque semestre est composé de cinq « unités d'enseignement » (UE) obligatoires : UE 1 à UE 5

#### ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

##### SEMESTRE 5

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Perspectives littéraires</b>	Littérature française	22	16,5	38,5	3	CC + CT (écrit de 4 heures)	écrit de 4 heures	2	2	4
	Littérature générale et comparée	11	16,5	27,5	3	CC + CT (écrit de 4 heures)	écrit de 4 heures	2	2	4
<b>TOTAL UE</b>		<b>33</b>	<b>33</b>	<b>66</b>	<b>6</b>			<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Outils et pratiques</b>	Notions de littérature	11		11	2	CC + CT (écrit 2 h)	écrit de 2 heures		2	2
	Latin 2 ou 3		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Langue vivante		16,5	16,5	2	Selon langue	selon langue		1	1
<b>TOTAL UE</b>		<b>11</b>	<b>38,5</b>	<b>49,5</b>	<b>6</b>			<b>1,5</b>	<b>5,5</b>	<b>6</b>

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. session 1	Type éval. session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
	Littérature française		16,5		2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
<b>Littératures et cultures</b>	Littératures de l'Antiquité	16,5		16,5	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
	Littérature comparée		16,5	16,5	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
<b>Total UE</b>		<b>16,5</b>	<b>33</b>	<b>49,5</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Mondes antiques</b>	grec 3 ou 4*		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	linguistique ancienne		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Anthropologie de l'Antiquité		22	22	2	CC	oral	3		3
<b>TOTAL UE</b>			<b>66</b>	<b>66</b>	<b>6</b>			<b>6</b>	<b>3</b>	<b>9</b>

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Découvertes des métiers de l'enseignement</b>	Didactique de la littérature de l'école au lycée	11	11	22	2	écrit de 2 heures	écrit de 2 heures	2		2
	Prépro / Module prof INSPE		24	24	2	CC			2	2
	Stylistique ou mathématique	11	11	22	2	CC	écrit de 2 heures		2	2
<b>TOTAL UE</b>		<b>22</b>	<b>46</b>	<b>68</b>	<b>6</b>			<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
<b>OU toute UE 5 de l'UFR lettres et philosophie</b>										

<b>TOTAL S5</b>	<b>82,5</b>	<b>216,5</b>	<b>299</b>	<b>30</b>					<b>35</b>
-----------------	-------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

\* le grec 3 et le grec 4 sont mutualisés avec le grec 3 et le grec 4 de la licence de lettres classiques CFOAD

### SEMESTRE 6

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Perspectives littéraires</b>	Littérature française	22	16.5	38.5	3	CC + CT (écrit de 4 heures)	écrit de 4 heures	2	2	4
	Littérature générale et comparée	11	16.5	27.5	3	CC + CT (écrit de 4 heures)	écrit de 4 heures	2	2	4
<b>TOTAL UE</b>		<b>33</b>	<b>33</b>	<b>66</b>	<b>6</b>			<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Outils et pratiques</b>	Notions de littérature	11		11	2	CC + CT (écrit 2 h)	écrit de 2 heures		2	2
	Latin 2 ou 3		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Langue vivante		16.5	16,5	2	Selon langue	selon langue		1	1
<b>TOTAL UE</b>		<b>11</b>	<b>38,5</b>	<b>49,5</b>	<b>6</b>				<b>5,5</b>	<b>6</b>

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. session 1	Type éval. session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Littératures et cultures</b>	Littérature française		16,5		2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
	Littératures de l'Antiquité	16,5		16,5	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
	Littérature comparée		16,5	16,5	2	CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	2		2
<b>Total UE</b>		<b>16,5</b>	<b>33</b>	<b>49,5</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Mondes antiques</b>	grec 3 ou 4*		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	linguistique ancienne		22	22	2	CC + CT (écrit de 2 heures)	écrit de 2 heures	1,5	1,5	3
	Anthropologie de l'Antiquité		22	22	2	CC	oral		3	3

TOTAL UE			66	66	66			3	6	9
----------	--	--	----	----	----	--	--	---	---	---

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval. <sup>(1)</sup> Session 2	Coef. CT	Coef. CC	Total coef.
<b>Découvertes des métiers de l'enseignement</b>	Méthodologie de l'enseignement de la grammaire	11	11	22	2	écrit de 2 heures	écrit 2 heures	2		2
	Prépro / Module prof INSPE		24	24	2	CC			2	2
	Ancien français ou mathématique	11	11	22	2	CC	écrit de 2 heures		2	2
TOTAL UE		22	46	68	6			2	4	6
<b>OU toute UE 5 de l'UFR lettres et philosophie</b>										

<b>TOTAL S6</b>	<b>82,5</b>	<b>216,5</b>	<b>299</b>	<b>30</b>						<b>35</b>
-----------------	-------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

#### ■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

##### ● Règles de validation et de capitalisation :

###### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**STATUT AJAC :** L'étudiant pourra accéder à la Licence 2 s'il a validé au moins 20 ECTS dans chaque semestre (dont l'UE1)

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

##### ● Précisions :

L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée, les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen.

#### ■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

#### ■ INSCRIPTION

Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie  
sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE

#### ■ ABSENCE TD / ASSIDUITE

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

#### ■ STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

#### ■ STATUT ETUDIANT BOURSIER

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164 accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50% des TD.

#### ■ CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022/2023 et SUSPENSION DES COURS :

Voir sur le site de l'UFR rubrique scolarité

**Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est « sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »**